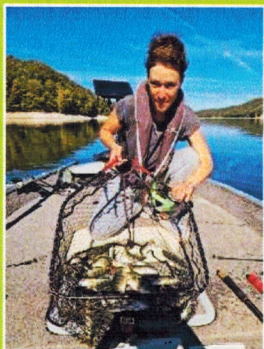


Initiation - Perfectionnement



«Tous à la Pêche »

les Dimanches matin de 09h00 à 12h00



Renseignements / Inscriptions

Armand DELAMAIDE

06.38.65.67.21

a.delamaide@yahoo.fr

14 allée du Vialenc, 15000 Aurillac



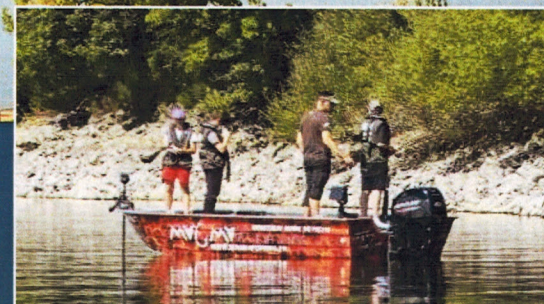
Ne pas jeter sur la voie publique



cantal
auvergne

Découverte Pêche « Adultes »

AAPPMA Bassins Cère - Lot



www.cantal-peche.com



Formulaire d'inscription

Je soussigné(e), Madame / Monsieur

Demeurant :

Code postal : Ville :

Téléphone Email

Nom et prénom de la personne à contacter en cas d'urgence :

N° de portable à joindre en cas d'urgence¹ :

Je souhaite m'inscrire pour participer aux activités de l'Atelier Pêche Nature « Adultes » 2024 des bassins Cère et Lot (cocher les cases) :

Dates	Lieux de rendez-vous	Thèmes Sorties	Participation 10,00 € / séance
03 Mars 09h00 – 12h00	Locaux de la Fédération de Pêche du Cantal	Théorie en salle – Echange – Présentation - Discussion	<input type="checkbox"/>
17 Mars 09h00 – 12h00	Locaux de la Fédération de Pêche du Cantal	Théorie en salle – Echange – Présentation - Discussion	<input type="checkbox"/>
07 Avril 09h00 – 12h00	Parking du Collège La Ponétie – La Jordanne	Pêche de la Truite au coup et au lancer	<input type="checkbox"/>
05 Mai 09h00 – 12h00	Mise à l'eau de Puech des Ouilhes, Lacapelle Viescamp	Pêche des poissons blancs au coup et au feeder	<input type="checkbox"/>
26 Mai 09h00 – 12h00	Base de canoé – Camping Arpajon sur Cère	Découverte de la pêche à la mouche	<input type="checkbox"/>
09 Juin 09h00 – 12h00	Mise à l'eau de Rénac – Saint Etienne Cantalès	Pêche des carnassiers du bord aux leurres	<input type="checkbox"/>
08 Septembre 09h00 – 12h00	Mise à l'eau de Rénac – Saint Etienne Cantalès	Pêche des carnassiers en bateau	<input type="checkbox"/>
22 Septembre 09h00 – 12h00	Mise à l'eau de Puech des Ouilhes, Lacapelle Viescamp	Pêche des carnassiers en bateau	<input type="checkbox"/>
06 Octobre 09h00 – 12h00	Mise à l'eau de Rénac – Saint Etienne Cantalès	Pêche des carnassiers en bateau + Livescope	<input type="checkbox"/>
20 Octobre 09h00 – 12h00	Mise à l'eau de Puech des Ouilhes, Lacapelle Viescamp	Pêche des carnassiers en bateau + Livescope	<input type="checkbox"/>

Total Global€uros
--------------	------------

Inscription et paiement anticipé (joindre le règlement par chèque à l'ordre de la Fédération de Pêche du Cantal) 10 jours maximum avant la séance. Si non participation aux animations, la totalité de la cotisation reste acquise à la FDAAPPMA.

Les séances sont animées par des moniteurs guides professionnels et des animateurs bénévoles.

Sont fournis : tout le matériel nécessaire à la bonne pratique des activités (cannes, consommables, appâts, etc...)

Ne sont pas fournis : le permis de pêche (obligation d'être en possession d'une carte de pêche de l'année en cours dans une des 4 AAPPMA des bassins Cère et Lot), les chaussons adaptés (bottes, cuissardes, waders).

- J'attire l'attention de l'animateur sur le fait que :

JE SAIS NAGER / NE SAIS PAS NAGER

J'assume la responsabilité de participer tout de même aux activités dans le cas où ne sait pas nager.

- J'attire l'attention des animateurs sur le fait que je présente une allergie ou un problème de santé nécessitant des précautions particulières : **OUI NON**
Si « oui », joindre une note précisant la nature, les précautions et la conduite à tenir.
- J'ai connaissance qu'en cas d'accident, l'animateur ou le représentant de l'APN contactera les secours habilités à prendre toutes décisions d'intervention médicale ou chirurgicale si mon état présente un caractère d'urgence.
- J'ai pris connaissance des règles de l'Atelier Pêche Nature et dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs au cas où je ne les respecterais pas.
- Je m'engage à respecter les horaires d'activités et les lieux de rendez-vous fixés par l'APN. La responsabilité des animateurs n'est engagée qu'à partir du moment où l'animation commence et jusqu'à la fin de celle-ci.
- Je m'engage à disposer de l'équipement adéquat à la pratique de la pêche et aux conditions climatiques (vêtements de pluie, chaussons adaptés, casquette, crème solaire, eau, ...).

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDEO

J'autorise dans le cadre de la promotion du loisir pêche, à publier sans limitation dans le temps et sur tous les supports d'information ou de promotion de la pêche, réseaux sociaux et sites de partages inclus, les photos et/ou vidéos prises lors des animations sur lesquelles je peux figurer : **OUI NON**

Joindre à la présente fiche une copie de l'attestation d'assurance type « responsabilité civile » et un certificat médical d'aptitudes.

A....., le

Signature

(Précédé de la mention « lu et approuvé ») :